



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

V i g n e

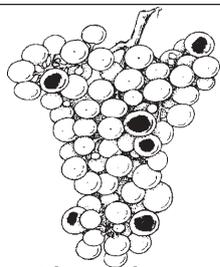
CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°562 du 2 août 2006 - 2 pages

Stades

A présent, il est de plus en plus fréquent et aisé d'observer les premières baies vérees en pinots noirs et meuniers. Cependant, le stade 35 "début véraison, les baies deviennent translucides et se colorent" est acquis très localement (Aisne) mais n'est pas encore régulièrement atteint même en situations précoces.

A ce jour, le stade dominant au vignoble demeure fin fermeture de la grappe '33'. Le stade début véraison, est effectif lorsque en moyenne une grappe sur deux présente présente au moins une baie translucide ou colorée. Ce début véraison, devrait être atteint en parcelles précoces d'ici la fin de cette semaine puis se généraliser au cours de la semaine prochaine.



Début véraison assez imminent (parcelles précoces)

Mildiou

Les précipitations orageuses annoncées ont effectivement concerné pratiquement l'ensemble de la région le 26 juillet puis plus partiellement les 28 et 30 juillet. Les hauteurs de pluie varient de moins de 6 mm par exemple en Côte des Bar (hormis Troyes avec 30 mm cumulés) à 44 mm cumulés à Charly/M.

Globalement, pour la grande majorité des parcelles saines ou très peu touchées, ces dernières contaminations ne devraient pas dégrader très sensiblement la situation vis à vis de l'expression du mildiou notamment sur jeunes feuilles à la condition tout de même d'assurer encore une protection préventive et raisonnée. Dans le cas des secteurs et parcelles nettement plus concernés (voir bulletins précédents), les conditions sont de nouveau favorables à des repiquages principalement sur les hauts de végétation et entrecoeurs, les taches peuvent facilement sporuler (conditions plus fraîches et humides).

Sur grappes, une partie des symptômes de rot brun les plus anciens ont déjà séchés, les baies ou portions de grappes touchées tombent. A partir de ce début véraison, les grappes ne sont plus sensibles à de nouvelles

contaminations.

Dernières contaminations relevées par le modèle Milvit :

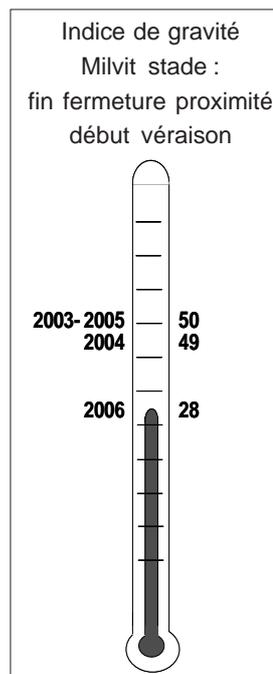
date	(intensité)	secteur	sorties de taches
26 juil	faible à forte	généralisée	31 juil
28 juil	faible à moy	localisée	2 août
30 juil	faible à forte	localisée	5 août

Les préconisations énoncées dans notre précédent bulletin, sont strictement reproductibles cette semaine. Il importe à ce stade de maintenir un feuillage fonctionnel. Les opérations d'écimage et de rognage demeurent efficaces pour limiter l'expression de la maladie sur les jeunes feuilles. Des pluies plus ou moins régulières sont prévues au moins jusqu'à la fin de cette semaine.

■ Nos conseils :

- **cas général**, très grande majorité des parcelles saines ou très peu concernées, la protection anti-mildiou doit être effective jusqu'au stade début véraison. Si vous venez juste d'intervenir (fin de semaine dernière ou début de celle-ci), il s'agit alors de votre dernière intervention. Si votre précédent traitement arrive à échéance cette semaine (avant le début véraison), intervenir une dernière fois. Le choix de produits résistants au lessivage est recommandé.

- **cas de parcelles avec présence régulière de mildiou**, foyers encore actifs sur feuilles, situations particulières sensibles, les parcelles grêlées avec présence de mildiou, assurer une protection effective jusqu'à mi-véraison. Dans ces situations précises, un



Sauf événement exceptionnel, il s'agit du dernier bulletin hebdomadaire de la saison.



Mildiou
Cas général, dernier traitement en cours

Botrytis
traitement stade 'C' uniquement en parcelles concernées

Tordeuses
Fin d'activité, ne plus intervenir

PPNU, Arsénite de soude : opération unique de collecte les 15 et 16 novembre

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0910 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

dernier traitement anti-mildiou sera réalisé au stade début véraison.

Afin de respecter les délais d'emploi avant récolte (DAR, voir également Mémo) il est déconseillé d'envisager un traitement au delà du 15 août.

Botrytis

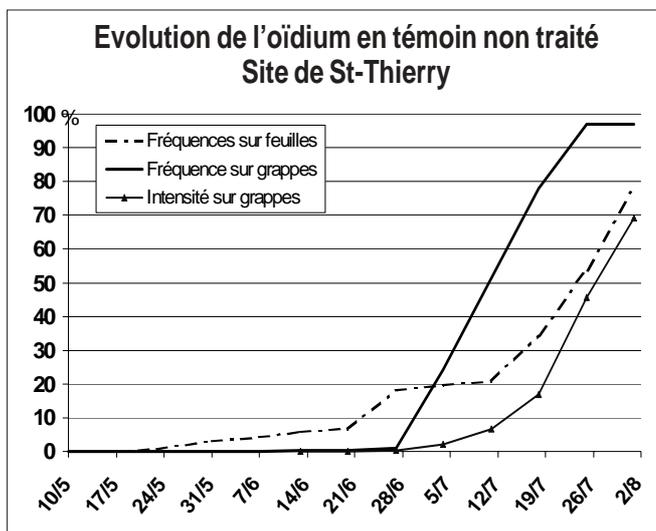
Les expressions de foyers de botrytis jusqu'à la semaine dernière, étaient très rares, contrairement par exemple à 2005. Depuis quelques jours, on observe plus facilement des baies fraîchement atteintes (info GDV02). Par ailleurs, ce simple constat ne préfigure en rien le développement potentiel de la pourriture grise. Les conditions climatiques des semaines précédant la vendange sont souvent déterminantes. Pour les parcelles encore concernées par la mise en oeuvre d'un programme à 3 applications (rappel, ne doit plus être systématique, à réserver plutôt à des situations parcellaires très sensibles), la dernière intervention au stade 'C' début véraison est imminente (fin de semaine) en parcelles précoces.

■ **Nos conseils :** surveiller l'évolution des parcelles concernées, le stade début véraison se profile d'ici la fin de semaine en situations précoces et plus largement en début et courant de semaine prochaine. Respectez les règles d'utilisation des fongicides anti-botrytis (voir mémo p°16, et bulletin n°553 du 8/06).

Oïdium

La situation décrite dans nos précédents messages demeure stable. A présent, hormis en situation de témoins non traités très sensibles (voir graphique ci-dessous) ou dans les cas ponctuels d'attaques sévères, la maladie n'évolue guère.

■ **Nos conseils :** rappel, uniquement dans le cas des parcelles présentant des symptômes assez réguliers sur grappes, la protection spécifique doit être maintenue effective jusqu'à début véraison.



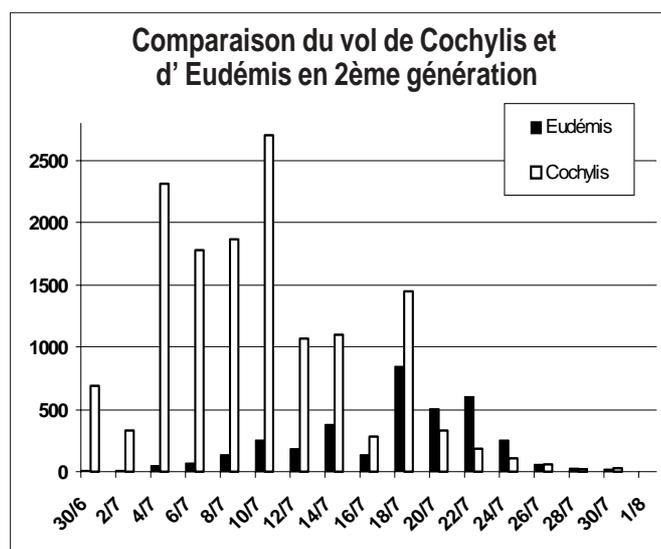
Tordeuses

Le vol de la **cochylis** est pratiquement achevé, seuls quelques rares papillons sont encore ponctuellement capturés. Actuellement, plus aucun oeuf de cette espèce n'est en cours d'incubation, toutes les éclosions sont réalisées. A présent, les perforations sont bien entendu très visibles, une même chenille perfore au moins deux ou trois baies, la taille actuelle des chenilles varie de 2 à 4 mm. Le constat émis la semaine dernière demeure, globalement à l'échelle du vignoble, l'activité de ponte a été faible (quasi inexistante ou très faible en Côte des Bar, faible dans l'Aisne) à moyenne, mais localement et à l'échelon parcellaire, la pression se révèle parfois très forte. L'hétérogénéité de l'attaque au sein d'un même secteur est très marquée cette année.

Le vol de l'**eudémis** se termine également, les captures deviennent rares et très faibles (Crouttes, Verzenay, Epernay) depuis quelques jours (voir graphique comparé cochylis / eudémis ci-dessous). Aucun nouvel oeuf n'est détecté, l'activité de ponte apparaît également terminée. Les perforations bien visibles, lorsque les baies touchées ne se trouvent pas trop à l'intérieur des grappes, renferment des chenilles avec une taille variant de 3 à 6 mm. Une même chenille perfore également plusieurs baies au cours de son évolution. La chenille d'eudémis peut se différencier assez facilement de celle de la cochylis, sa tête (céphalothorax) est brun clair et la chenille est plus agile et mobile.

Dans un bulletin ultérieur, nous présenterons à partir de notre réseau de parcelles de suivi 'tordeuses' un bilan des infestations observées.

■ **Nos conseils :** les observations ont dû être réalisées, quel que soit la méthode de lutte choisie (voir bulletin précédent). Des interventions complémentaires ont été nécessaires ponctuellement jusqu'à la semaine dernière. A présent, compte tenu de la taille des chenilles, il est trop tard pour intervenir avec efficacité.



Esca-BDA

Le repérage des ceps atteints d'apoplexie dû à l'Esca ou au Black Dead Arm est à présent assez facile, les symptômes sont à présent très visibles. Les ceps doivent être identifiés puis seront arrachés puis brûlés à l'automne.

Collecte unique d'arsénite de soude : les 15 et 16 novembre 2006

ADIVALOR organise une collecte unique, les 15 et 16 novembre prochain de l'arsénite de soude. 5 sites chez les distributeurs partenaires ont été référencés pour cette opération majeure :

- 02 Chierry (Cohesis- Cave/ECOVIGNE)
- 10 Poliset / Polisy (Soufflet Vigne)
- 51 Gueux (Compas)
- 51 Epernay (CSGV)
- 51 Vertus (Appro Champagne Développement)